



# CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Le lundi 27 juin 2022.

Destinataires :

M. CHARPENTIER Philippe, Mme COUDERC Aline, M. GOYON Laurent, M. HOMBOURGER Bernard,  
Mme LECONTE Valérie, Mme LEVALLOIS Celine, M. LUTTENAUER Gregory, M. PONCE Yannick,  
M. ROCHE Benoît, Mme VANDEWINCKELE Fabienne.

Mesdames, Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra à la mairie :

**Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 19h00.**

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Philippe CHARPENTIER

Ph. CHARPENTIER

## **ORDRE DU JOUR :**

Délibération N°41/2022 : Nomination du secrétaire de séance.

Délibération N°42/2022 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 13 mai 2022.

Délibération N°43/2022 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du vendredi 1er juillet 2022.

Rapport des décisions.

Délibération N°44/2022 : GRDF : Redevance d'Occupation du Domaine Public Provisoire 2022 (RODPP).

Délibération N°45/2022 : Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants.

Délibération N°46/2022 : SDESM : Signature d'une convention pour les services SIG et la mise en commun des données et des ressources dans le domaine de l'information géographique.

Délibération N°47/2022 : Subvention communale pour les enfants fréquentant les restaurants scolaires.

Délibération n°49/2022 : Reconduction de l'aide scolaire aux parents pour la rentrée scolaire septembre 2022.

Délibération n°48/2022 : Contrat rural (CoR) – Programme 2022 : aménagements divers.

Compte-rendu des commissions.

Informations et questions diverses.

-----POUVOIR-----

Je soussigné(e).....donne pouvoir à .....

- Pour me représenter à la réunion Conseil Municipal du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022, convoquée le lundi 27 juin 2022.

- Pour prendre part à toutes les délibérations. Pour émettre tous votes et signer tous documents Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Limoges-Fourches, le / / 2022.